UNE NOUVELLE CONFIGURATION POUR LA COMPAGNIE DE JÉSUS?

NOTRE INSTITUT FACE **AUX CHANGEMENTS SOCIOCULTURELS**

Mario de França Miranda, S.J. (BRC) Professeur à la Faculté de théologie Université Pontificale Catholique Rio de Janeiro, Brésil

> e simple fait d'aborder ce thème implique que la Compagnie de Jésus n'est pas l'abri des changements intervenus dans la société tout au long des siècles. Pour étayer cette affirmation, nous pourrions énumérer un certain nombre de caractéristiques du passé qui n'existent plus aujourd'hui dans la vie des jésuites. Cela prouve que d'une part, la Compagnie a su conserver son identité au cours de son histoire malgré les changements intervenus en son sein ; et de l'autre, que l'Ordre de saint Ignace, comme toute autre réalité humaine, parvient à survivre aux transformations successives de la société parce qu'il fait partie de cette même société et qu'il a besoin de ses éléments pour vivre, se faire entendre, irradier son charisme, recruter de nouveaux membres, bref, influer sur la société et réaliser sa finalité.

> Le reconnaître revient à affirmer que les éléments constitutifs de l'Ordre, tout en étant clairement définis au plan théorique, ne peuvent devenir des réalités vivantes dans l'Histoire que s'ils assument une configuration adaptée à leur temps. Cette configuration, comme nous allons le voir, s'exprime à différents niveaux. Au niveau le plus élevé, c'est la tâche de réfléchir et de discerner sur les défis qui se

présentent, une tâche entreprise par les Congrégations Générales successives et par les Préposés Généraux dans leurs discours d'orientation. Nous connaissons le rôle qu'ont eu les expériences de nos communautés dans la rédaction des Constitutions. Et nous savons aussi que notre Fondateur considérait ces Constitutions comme un texte inachevé. Ce qui montre bien qu'Ignace pressentait les changements à venir et les défis des nouveaux milieux où les Nôtres auraient à vivre.

Cependant, notre objectif est plus modeste. Nous entendons ici le mot *configuration* plus simplement comme l'*image* que la Compagnie donne d'elle-même à ses contemporains. Naturellement, notre façon de nous donner à connaître et d'intervenir dans la société dépend étroitement des caractéristiques fondamentales de notre Institut, de nos Constitutions et des résolutions des diverses Congrégations Générales. Ce point sera pris en considération comme il se doit. Mais ce qui nous intéresse surtout ici, c'est d'aborder directement la question : Quel aspect aura notre Ordre à l'avenir, compte tenu des changements imposés par la société ? Comment verron nous les générations futures, où doivent naître nos vocations ?

Le thème qui nous a été proposé met l'accent sur l'identité, la communauté et la mission de la Compagnie de Jésus au milieu des changements socioculturels que nous vivons aujourd'hui. Sans aucun doute,

le mot clé est ici la mission, qui qualifie à la fois l'identité du jésuite et sa façon de la vivre en communauté le mot clé est ici la *mission*, qui qualifie à la fois l'*identité* du jésuite et sa façon de la vivre *en communauté*. Nous traiterons notre thème en trois temps. En premier lieu, nous verrons que les transformations institutionnelles représentent une constante nécessaire, à condition toutefois que la finalité et les buts de l'Institut ne soient pas prisonniers du milieu et de l'époque. Nous prendrons l'exemple de l'Église

catholique, dont l'histoire confirme ce que nous affirmons. Nous verrons ensuite que la Compagnie de Jésus a connu ces dernières années un renouvellement institutionnel, engagé de façon peut-être encore plus consciente que dans le passé. Enfin, dans la troisième et dernière partie, nous examinerons les principaux défis qui se présentent à nous aujourd'hui et qui demandent un changement dans la configuration et les pratiques de la Compagnie.

1. L'impératif du changement institutionnel

Toute institution créée en vue d'une finalité précise qui transcende le contexte historique dans lequel elle est née doit être capable d'évoluer lorsque les conditions d'origine n'existent plus et que de nouveaux défis apparaissent. Cet impératif vaut aussi bien pour les universités, les hôpitaux, les règles et structures du droit, de la politique, de l'organisation sociale ou du commerce, pour ne citer que quelques exemples. Même lorsqu'elles ont des finalités élevées, ces institutions ont été construites avec le matériel disponible, c'est-à-dire avec les éléments fournis par le milieu socioculturel. Dès lors que ces éléments deviennent obsolètes, hors d'usage, inintelligibles en totalité ou en partie pour les nouvelles générations à la suite des changements socioculturels, qu'ils soient de nature économique ou politique, ces institutions doivent se transformer en se servant du nouveau matériel culturel et organisationnel disponible dans le nouveau milieu. Si elles ne le font pas, elles perdent leur sens et sont vouées à disparaître comme entités vivantes, à ne subsister que comme des pièces de musée.

Selon les institutions, ces changements peuvent porter soit sur le contexte de vie, avec ses dimensions sociales, politiques ou économiques, soit sur la *communauté humaine* affectée par ces changements, qui connaît à son tour une évolution de sa culture, de ses pratiques et de son organisation sociale. Ces deux domaines interfèrent d'ailleurs l'un sur l'autre et se modifient mutuellement.

Pour bien faire comprendre cette dialectique, nous citerons l'exemple de l'Église catholique. L'Église est née de la profession de foi en Jésus de Nazareth, Fils de Dieu, en réponse à l'annonce (kerigma) de la personne et de la vie de ce même Jésus Christ, mort et ressuscité, cette réponse étant le fruit de l'action de l'Esprit Saint envoyé par le Christ ressuscité. Tous ceux qui se sont incorporés à la personne de Jésus Christ et à son message du Règne de Dieu en sont ainsi venus à former une communauté humaine particulière, la communauté ecclésiale, qui célèbre sa foi au moyen des sacrements, notamment ceux du Baptême et de l'Eucharistie, sous la conduite des ministres ordonnés. Nous avons indiqué ainsi les composantes théologiques qui caractérisent l'Église : la personne de Jésus Christ, l'action de l'Esprit Saint, l'annonce de la Parole et son accueil dans la foi, la formation d'une communauté des fidèles, les sacrements et le ministère ordonné.

UNE NOUVELLE CONFIGURATION POUR LA S.J.

Cependant ces composantes, qui ne dépendent pas d'un contexte historique donné mais de la révélation de Dieu, sont nécessairement interprétées, exprimées et vécues dans un contexte socioculturel déterminé. En effet, la communauté des fidèles, en tant que communauté humaine, se conçoit, s'organise et vit son identité en se servant des éléments culturels et sociaux présents dans son milieu. Ainsi seulement, les composantes théologiques peuvent devenir des réalités vivantes, interprétées et vécues par chaque génération. Et ainsi seulement, les expressions et les pratiques de cette communauté humaine reflètent aux yeux de ses contemporains ce qu'elle croit, ce qu'elle vit, ce qu'elle proclame, ce qu'elle est, en un mot son identité propre. Dans le Nouveau Testament, nous voyons que les communautés nées de l'action apostolique de saint Paul chez les Gentils vivaient, proclamaient leur foi et s'organisaient autrement que celles de Palestine, et qu'elles n'étaient pas, comme on aurait pu s'y attendre, de simples reproductions de ces dernières. La raison de ce changement réside dans le contexte socioculturel que l'Apôtre a rencontré. Mais bien qu'étant différentes du point de vue morphologique, toutes deux étaient d'authentiques Églises de Jésus Christ. Nous savons que l'initiative de Paul joua un rôle décisif dans la diffusion du christianisme hors du monde palestinien.

Nous pouvons définir l'ensemble de ces changements comme une configuration bistorique de l'Église, en distinguant cette configuration de ses composantes théologiques qui, elles, sont invariables. Nous pouvons

l'Église change pour pouvoir continuer à être ce qu'elle est! ainsi distinguer dans l'histoire de l'Église une série de configurations différentes au cours des siècles. L'Église de la Renaissance n'était plus la même que celle des catacombes, l'Église d'aujourd'hui diffère de celle de l'époque patristique. La raison profonde de ces changements est toujours la même : pour une époque déterminée, pour un milieu

socioculturel donné, l'Église doit être effectivement *sacrement* du salut de Jésus Christ, proclamatrice de son message, lieu vital des pratiques chrétiennes. Et comme nous ne pouvons arriver au cœur de l'Église qu'en partant de sa *réalité extérieure*, celle-ci ne doit pas représenter un obstacle qui nous empêche d'arriver à ce qu'elle est réellement : l'Église change pour pouvoir continuer à être ce qu'elle est !

2. La Compagnie de Jésus et l'impératif des transformations institutionnelles

L'identité propre de la Compagnie de Jésus est définie dans les Formules de l'Institut, approuvées et confirmées d'abord par Paul III en 1540, puis par Jules III en 1550. Comme le dit la Lettre apostolique *Exposcit debitum* de Jules III, elle a été « instituée avant tout pour se consacrer principalement à la défense et à la propagation de la foi et au bien des âmes dans la vie et la doctrine chrétiennes, par les prédications publiques, les leçons et tout autre ministère de la Parole de Dieu, et les Exercices spirituels, la formation chrétienne des enfants et des ignorants, la consolation spirituelle des fidèles, par les confessions et l'administration des autres sacrements ; let pour l'réconcilier ceux qui sont dans la discorde, secourir et servir pieusement ceux qui se trouvent en prison ou à l'hôpital, et pratiquer d'autres œuvres de charité comme cela paraîtra convenir pour la gloire de Dieu et pour le bien commun ».

Tout en développant et en concrétisant certains points déjà présents dans la Lettre apostolique *Regimini militantes Ecclesiae* de Paul III, ce texte présente un vaste programme d'activités qui constituent les *finalités* du nouvel Ordre. Les *Constitutions* constituent un premier pas en direction de la réalisation concrète de ce projet pour ce qui a trait à la formation du jésuite, au gouvernement de l'Ordre, et surtout à sa mission, comme il apparaît tout spécialement dans la septième partie. Nous avons déjà vu que le facteur « expérience » a été déterminant dans leur rédaction de la part de saint Ignace. Même sans être des spécialistes en la matière, nous pouvons remarquer qu'au cours des siècles, la Compagnie de Jésus a poursuivi la tâche de conserver et actualiser son identité et sa mission, en particulier à travers les documents des Congrégations Générales successives et les discours des Préposés Généraux. Ainsi seulement, notre Ordre religieux peut continuer à se faire entendre, agir efficacement, attirer de nouveaux membres, affronter les nouveaux défis et respecter vraiment sa finalité.

À la suite du Concile Vatican II et de son Décret *Perfectae caritatis*, la Compagnie a connu un renouvellement effectif et substantiel de son *Droit propre* pour adapter sa vie et son apostolat aux temps nouveaux, tout en restant fidèle à son charisme originel. Cette tâche a été menée par les Congrégations Générales 31 et 32. Il a fallu ensuite donner une structure normative aux divers décrets qui définissaient ce renouvellement. Chargé par la CG 33 d'effectuer une révision complète du Droit de la Compagnie,

le Père Général Peter-Hans Kolvenbach a mené à bien cette tâche avec la participation et l'aide d'un grand nombre de jésuites, supérieurs et experts. Ce texte, réélaboré à l'occasion de la Congrégation Générale 34, a finalement été approuvé et promulgué sous le nom de *Normes Complémentaires des Constitutions de la Compagnie de Jésus* (1995).

À l'article 1 des *Normes complémentaires*, il est dit que la Compagnie doit adapter sa vie et son activité « aux exigences de l'Église et aux besoins des hommes de notre temps, conformément à son caractère et à son charisme propres » (NC 1). La finalité de l'Ordre, caractérisée par sa mission spécifique et exprimée dans les Lettres apostoliques d'approbation mentionnées cidessus, a reçu une formulation plus actuelle, celle du « service de la foi » et de la « promotion de la justice » (CG 32), ce qui implique aussi « la proclamation inculturée de l'Évangile et le dialogue avec les membres des autres religions » (CG 34; NC 4). Cette expression actualisée de la Compagnie doit toujours être présente à notre esprit, en la rapportant au modèle originel contenu dans la Formule de l'Institut et dans les Constitutions (NC 5).

En vue de l'adaptation de l'Institut, le $\it crit\`ere fondamental$ doit être celui « de mieux contribuer à faire connaître, aimer, louer et servir Dieu et à

le fait que le discernement doive être pratiqué aussi bien par le supérieur que par celui qui obéit témoigne de la préoccupation du Fondateur de tenir compte du contexte humain et socioculturel dans lequel se déroule la mission procurer le salut des âmes », selon l'esprit de saint Ignace (NC 23). C'est pourquoi on trouve en différents endroits des Constitutions la mention d'une « charité pleine de discernement, sous la direction des supérieurs en tenant compte des personnes, des lieux, des temps, et des autres circonstances » (NC 15). Le fait que le discernement doive être pratiqué aussi bien par le supérieur que par celui qui obéit témoigne de la préoccupation du Fondateur de tenir compte du contexte humain

et socioculturel dans lequel se déroule la mission, afin que celle-ci puisse donner du fruit.

L'identité de la Compagnie de Jésus étant décrite dans la Formule de l'Institut, ses points substantiels ne peuvent pas être modifiés (NC 21§1); les points substantiels qui ne figurent pas dans cette Formule ne peuvent être modifiés qu'à des conditions bien précises (NC 21\sqrt{2}); les points qui ne sont pas substantiels ne peuvent être modifiés par la Congrégation Générale que « pour une cause vraiment raisonnable » (NC 21\sqrt{3}); enfin, les Décrets et Règles des Congrégations Générales, ainsi que les Règles et Ordonnances émanant des Préposés Généraux, peuvent non seulement être modifiés, mais doivent être constamment adaptés aux besoins des temps (NC 21\sqrt{4}).

La fameuse expression *notre manière de procéder* est liée de près à ce thème. Dans une conférence donnée en 1979 et intitulée « Notre manière d'agir » (NMA), le père Arrupe observait que l'*identité* d'une personne engendre nécessairement des attitudes, en déterminant un *profil* spirituel et humain qui caractérise sa manière d'agir. Celle-ci, à son tour, revêt des *expressions* adaptées aux circonstances et aux temps. La manière de procéder de la Compagnie transcende ces trois niveaux. Il serait donc tout aussi erroné de vouloir qu'elle soit totalement immuable, que de vouloir tout changer (NMA 2). Dans cette conférence, le père Arrupe énumère certaines caractéristiques de l'image du jésuite qui ont changé (NMA 25-29), à côté d'autres qui demeurent et doivent demeurer inchangées (NMA 30). Il ajoute

cependant que le profil des nouveaux candidats qui demandent à entrer dans la Compagnie accentue le « changement des formes » (NMA 33).

Cela étant, notre thème commence à nous apparaître plus clairement. Je le résumerai en une question : Comment la Compagnie se configurera-t-elle dans un proche avenir? Les changements socioculturels nous imposent en effet de repenser notre mission, ce qui se répercutera nécessairement sur la façon dont nous vivons notre identité et notre vie commune. Plusieurs caractéristiques ont déjà été signalées par le gouvernement

les changements socioculturels nous imposent en effet de repenser notre mission, ce qui se répercutera nécessairement sur la façon dont nous vivons notre identité et notre vie commune

de l'Ordre des dernières années. Nous allons tenter de les considérer dans leur ensemble, en nous limitant au niveau phénoménologique, pour tenter d'esquisser la physionomie de la Compagnie dans les années à venir.

3. Les défis actuels et les changements qui en découlent

Mon but n'est pas d'énumérer ici tous les défis provenant de la société actuelle, qui sont nombreux et variés. Pour ce faire, il faudrait examiner une par une toutes les régions, les situations et les cultures de notre planète. Mon choix de certains défis et de la réaction correspondante de la Compagnie est donc partiel, non seulement parce qu'il reflète un contexte déterminé (dans notre cas, le contexte occidental), mais surtout parce qu'il ne tient pas compte des répercussions de ces défis socioculturels dans les autres régions du monde. Une caractéristique dominante de notre culture actuelle peut avoir un effet dévastateur dans une région qui se trouve affaiblie ou même neutralisée par une autre région, à cause de la force de son patrimoine culturel ou de son organisation sociale. C'est pourquoi les considérations qui vont suivre ont pour but de stimuler la réflexion plutôt que d'offrir des solutions toutes faites et infaillibles. Je mettrai tout spécialement l'accent sur les défis qui se reflètent sur l'identité, la vie commune et la mission de la Compagnie de Jésus, sachant qu'il existe un lien étroit entre ces trois aspects, comme on le verra dans la suite de cet exposé.

Émergence de la subjectivité et de l'individualisme dans la culture actuelle

L'émergence du concept d'individu comme personne à respecter parce que unique et différente des autres dans sa réalité est une conquête récente de l'humanité, qui s'est fait jour progressivement au cours des derniers siècles. Il s'agit d'un trait culturel qui accorde plus d'attention et de respect à ce qui est propre à la personne, par exemple la formation, la famille, le caractère, les qualités, les projets, la maturation humaine. Ce concept s'oppose à la transmission imposée du patrimoine culturel qu'ont connue les générations précédentes. Mais il faut souligner aussi un autre point très important : l'émergence de la subjectivité s'est déroulée en parallèle avec la gestation d'une société pluraliste, dans laquelle l'homogénéité propre aux sociétés traditionnelles a cédé la place à une pluralité de conceptions de la réalité, dotées chacune d'une rationalité et de références propres. Les différentes sphères de la société, avec leur point de vue particulier, ont fini par se concurrencer entre elles et se relativiser mutuellement. Dans cette situation, l'individu jouit de la possibilité autrefois impensable de choisir

parmi tout ce que la société pluraliste lui offre, en y puisant les divers éléments à partir desquels construire sa personnalité. Désormais, c'est l'individu qui prévaut sur l'ensemble du patrimoine héréditaire.

La transition entre l'émergence de la subjectivité et le règne de l'individualisme à laquelle nous assistons actuellement s'explique par une crise des valeurs substantielles, conséquence de ce que nous avons vu précédemment. Aujourd'hui, les références offertes par la société gravitent toutes autour du bonheur individuel, aux dépens de tout ce qui a trait au respect de l'autre et au bien commun. Ce qui compte, c'est l'autoréalisation, la satisfaction personnelle, les relations humaines affectivement gratifiantes, mais aussi un égocentrisme de type matérialiste qui aspire à la richesse personnelle comme possibilité accrue d'acquérir des biens de consommation. Cette caractéristique de notre culture actuelle explique le désintérêt pour les grands projets humanitaires, pour la politique et en général pour le bien commun, ainsi que la crise morale qui se manifeste à différents niveaux de la société.

On peut dire que le défi de garder une certaine distance par rapport à la subjectivité ne pose pas vraiment de problème pour nous jésuites, à cause des caractéristiques qui nous sont propres : notre mode de gouvernement, le compte de conscience, l'importance du discernement spirituel et apostolique, la diversité de nos domaines de travail, la disponibilité et l'universalité qui caractérisent notre mission. Néanmoins, nous respirons le même air vicié que nos contemporains, et nous pouvons succomber nous aussi à cette culture individualiste. Quand cela a lieu, notre identité est faussée, et la mission commune à laquelle nous sommes envoyés (déjà entièrement déterminée par nos supérieurs) est entravée par nos projets personnels parallèles, en limitant ses perspectives de continuité dans l'avenir.

Pour corriger cette déviation, il ne suffit pas d'incriminer l'individualisme ambiant. N'y a-t-il pas d'autres facteurs qui y contribuent également ? N'avons-nous pas aujourd'hui plus de difficultés que par le passé à concrétiser les projets communs dans nos provinces et nos maisons ? À cela, il y a plusieurs raisons : la diminution des effectifs, la complexité du monde actuel, les nouveaux défis et les nouveaux fronts de bataille, la fragilité humaine des nouvelles générations qui rend plus difficile de construire des relations, pour n'en citer que quelques-unes. Les « plans apostoliques », préparés avec beaucoup de soin par les diverses provinces et régions, sont destinés à canaliser notre activité pour le Règne de Dieu vers des objectifs concrets. Nous devons nous demander si nous atteignons cet objectif. Oui,

certainement, bien qu'en suivant des modalités diverses selon les pays. Mais ne l'atteindrions-nous pas plus efficacement en insistant davantage sur le fait que la Compagnie est un *corps apostolique*, et cela dès les premières années de la formation? Les jeunes jésuites n'ont-il pas parfois le sentiment d'être envoyés à des œuvres traditionnelles principalement pour éviter qu'elles ne meurent? Nos communautés ne devraient-elles pas dialoguer davantage sur la mission commune? En le faisant, ne nous connaîtrions-nous pas mieux, et ne serions-nous pas mieux en mesure de nous aider mutuellement?

La société plurielle dans laquelle nous vivons nous oblige à apprendre à vivre ensemble, à accepter l'« autre différent » et à dialoguer avec lui. Notre perception de la réalité est toujours partielle et incomplète, puisque nous ne pouvons pas maîtriser tous les secteurs de la société, ni tous les champs du savoir. Trouver un consensus à travers le dialogue est devenu aujourd'hui un impératif. Qu'est-ce que cela change dans notre attitude ? Dans certaines parties du monde où la société est sécularisée où le discours sur Dieu est devenu un problème, notre service de la foi subit nécessairement des changements, à la recherche d'un nouveau langage et de nouveaux signes de la présence toujours agissante de Dieu.

Prépondérance du facteur économique

La vision cosmique uniforme et homogène des sociétés traditionnelles s'est fragmentée, en donnant naissance aux différents secteurs culturels de la société moderne pluraliste. Chacun de ces secteurs, que ce soit la religion, la politique, les sciences, la famille ou l'économie, obéit à une intelligibilité et à des règles qui lui sont propres, ce qui rend très difficile le dialogue entre eux, faute d'un langage commun. L'expression théologique de ce phénomène est la société sécularisée. Cependant, dans ce pluralisme culturel, nous constatons que le secteur économique a pris le pas sur tous les autres, en leur imposant sa logique fonctionnelle et utilitaire. En pratique, dans tous les secteurs de la vie, l'impératif de l'efficacité et de la productivité est devenu décisif. Tout doit converger vers le profit et les résultats. On ne s'interroge pas sur ce qu'est une réalité, mais uniquement sur son utilité en vue du résultat recherché. Les valeurs substantielles cèdent la place aux critères fonctionnels. Cette logique économique envahit et affaiblit les autres secteurs tels que la politique, l'éducation, la famille, et même la religion.

La société moderne industrialisée est fondée sur un équilibre instable : elle doit produire sans cesse pour demeurer en vie. D'où le marché du travail, la production du capital, les nouveaux investissements. L'accumulation incessante des biens produits, qui doivent être achetés afin de pouvoir produire de nouveaux biens, engendre la société de consommation, renforcée par la publicité sophistiquée véhiculée par les moyens de communication sociale. Aujourd'hui nous jugeons nécessaire et achetons ce qui hier était superflu. Parfois, nous avons peur de ne pas suivre la tendance dominante et de nous sentir étrangers dans le monde d'aujourd'hui.

Un autre signe culturel de notre époque est l'accélération du temps. La vie devient chaque jour plus complexe, plus technologique, plus automatisée, plus cybernétique, et nous sommes obligés d'utiliser tout cet attirail si nous voulons survivre. Par ailleurs, nous sommes bombardés en permanence de messages et d'informations qui réclament notre attention, nous apportent une connaissance superficielle sur tout, empêchent une réflexion plus profonde sur la réalité qui nous entoure, nous occupent et nous distraient avec des questions sans importance. Notre vie est une course contre la montre, et même nos moments de repos mérité sont devenus fonctionnels, en vue de pouvoir ensuite produire davantage, connaître davantage et consommer davantage. Nous avons du mal à faire une place dans nos journées à la gratuité, à ce qui peut nous rendre vraiment heureux, à ce qui ne peut pas être réduit à la catégorie de moyen, comme les choses les plus simples de la vie.

L'impact de cette culture sur nos communautés est indéniable. À notre insu, elle nous plonge dans la logique de l'efficacité, en nous faisant confondre la promotion du Règne de Dieu avec les résultats tangibles. La complexité de nos journées et de nos nombreuses activités pastorales, la nécessité d'acquérir sans cesse de nouvelles compétences, l'urgence qui nous pousse à rechercher les moyens les plus adéquats, peuvent avoir pour effet de nous éloigner d'un style de vie sobre et frugal. Nous pouvons même en arriver à croire que seuls le pouvoir et la reconnaissance sociale nous permettront de mener à bien le service de la foi et la promotion de la justice dans le monde. En outre, en vivant au contact de personnes aisées, nous pouvons être tentés de les imiter, en cédant au consumérisme. Il est essentiel que nous conservions à tout prix notre liberté dans l'utilisation des moyens et que nous soyons capables de résister à la tendance générale.

Ne faudrait-il pas dédier plus de temps à la vie commune, en ces temps agités et stressants qui rendent si difficiles les relations humaines

il est essentiel que nous conservions à tout prix notre liberté dans l'utilisation des moyens et que nous soyons capables de résister à la tendance générale authentiques? Notre vie commune estelle le fruit d'un choix conscient, ou consiste-t-elle seulement dans des espaces de temps rythmés par les horaires de la maison? L'absence de relations humaines authentiques ne serait-elle pas ce qui fait de nos célébrations eucharistiques de simples rites, observés par des participants distants?

La société actuelle est très complexe, et ses défis doivent être affrontés à différents niveaux, en remettant en question le modèle de l'acteur individuel, et en favorisant la

collaboration en groupes de travail ou en réseau. Et surtout, dans une Église qui a besoin des laïcs et dans une société qui demande la participation de tous, ne devrions-nous pas savoir accueillir les laïcs comme des collaborateurs, en reconnaissant leur contribution et en donnant du poids à leurs paroles et à leurs décisions?

Le phénomène de la mondialisation

Les progrès accomplis dans les transports et les moyens de communication sociale ont raccourci les distances, en sorte que les pays lointains sont devenus aujourd'hui très proches. Cette contraction de l'espace et du temps a donné naissance à une nouvelle conscience, celle du monde comme communauté d'êtres humains qui partagent le même destin. De ce fait, on ne peut plus traiter les problèmes humains sur un plan uniquement local. Nous prenons conscience chaque jour davantage que la dépendance mutuelle entre les pays et les régions nous met devant de nouveaux défis tels que la sauvegarde de notre planète, les inégalités sociales, l'internalisation du droit, l'interdépendance économique, le risque d'une guerre planétaire.

Paradoxalement, ce phénomène est apparu à une époque où les peuples, avec leurs cultures respectives – en partie par réaction contre le phénomène de la mondialisation – soulignent l'importance de respecter et d'accentuer leurs caractéristiques culturelles, considérées comme un facteur décisif de leur identité. En effet, on observe aujourd'hui une nouvelle insistance sur la conservation et le développement des cultures indigènes qui a de fortes répercussions sociales et politiques. L'Église elle-même a entamé depuis quelques années une réflexion sur la nécessité d'inculturer la foi, même si les résultats sont encore modestes. La culture aide l'être humain à prendre conscience de son identité et à la développer. Et pour que la foi puisse être pleinement accueillie, elle doit pouvoir s'exprimer dans la culture dans laquelle elle est proclamée.

Mondialisation et inculturation ne sont pas antithétiques, comme on pourrait le croire au premier abord ; bien au contraire, elles s'influencent mutuellement et ont besoin l'une de l'autre : la mondialisation doit subir une transformation pour se faire accepter par les cultures locales ; de leur côté, ces dernières ne peuvent pas être considérées indépendamment de la culture globale. Il y a donc complémentarité. Dès lors, une question difficile se pose à l'Église : comment évangéliser dans la pluralité des cultures ? Comment réaliser l'inculturation de la foi dans des cultures locales contaminées par la culture globale? Faut-il envisager une nouvelle configuration institutionnelle pour l'Église? Nous savons que la catholicité (universalité) de l'Église n'implique pas la destruction des cultures locales (uniformité); en les respectant, l'Église s'en trouve enrichie (unité dans la diversité). Il est naturel que les Églises locales, qui ensemble forment l'Église universelle, se sentent unies dans la même foi, en s'ouvrant les unes aux autres, en dialoguant entre elle, en s'interpellant et en se soutenant mutuellement.

La Compagnie de Jésus se sent elle aussi fortement interpellée par l'impératif de l'inculturation et par celui de la mondialisation. Bien connaître et valoriser les cultures indigènes fait partie de la tradition de la Compagnie dans son activité missionnaire. De nos jours, nous sommes plus conscients de la complexité du processus d'inculturation de la foi et de la présence agissante de l'Esprit Saint dans les autres traditions culturelles et religieuses. La centralisation excessive de Rome ces dernières années se reflète également au sein de notre Ordre et freine les nouvelles expériences dans ce domaine, qui seraient pourtant souhaitables. Cependant, la nécessité de promouvoir le Royaume de Dieu de façon concrète, à partir de la réalité locale, continue à être fortement ressentie dans la Compagnie.

UNE NOUVELLE CONFIGURATION POUR LA S.J.

En même temps, le phénomène de la mondialisation présente aussi des nouveautés. Il est vrai que notre champ apostolique ne s'est jamais limité à un seul pays ou à une seule culture. Dès l'origine, la Compagnie s'est caractérisé par son universalité et les compagnons ont été envoyés dans le monde entier. Mais la situation actuelle présente des éléments nouveaux : à cause de la mondialisation, jamais peut-être les jésuites ne s'étaient sentis aussi proches les uns des autres ; jamais les questions et les difficultés locales ne s'étaient autant répercutées sur l'ensemble du corps de l'Ordre ; jamais les expériences réalisées dans les autres régions et cultures n'avaient été autant connues qu'aujourd'hui. En même temps, l'importance des moyens de communication sociale et les possibilités offertes par l'Internet demandent une formation spécifique afin de renforcer notre présence dans le monde cybernétique.

La réalité de la Compagnie comme corps apostolique, affaiblie dans le passé par une certaine tendance à l'autonomie des Provinces et par la mentalité qui en découlait, est en train de retrouver son importance de nos jours. Les jésuites s'intéressent davantage à ce qui se passe au-delà des frontières de leur pays ; ils sont plus conscients de l'interdépendance entre les peuples ; ils se sentent poussés à aider les régions où les besoins sont les plus pressants. La baisse des effectifs favorise les échanges de personnes et de ressources, en renforçant encore la notion de corps apostolique. Alors que la Congrégation Générale 34 avait mis l'accent sur l'inculturation, la récente Congrégation Générale 35 a insisté dans son Décret 3 sur les défis de la mondialisation.

Au terme de cette réflexion, nous pouvons nous demander : comment les caractéristiques décrites détermineront-elles la configuration de la Compagnie dans un proche avenir? Nous avons vu que notre mission va devoir se concrétiser autrement, que nos communautés devront affronter les nouveaux défis provenant de la société, mais que notre conscience d'être des jésuites (identité) ne changera pas dans le nouveau contexte historique. Si notre réponse est positive, parce que nous avons eu le courage d'introduire les changements nécessaires, nous pourrons dire que nous nous situons dans la continuité des générations précédentes.